



Paris, le 25 mars 2013

Christian VIEAUX
Inspecteur général de l'Éducation nationale
en charge des Arts plastiques
à
Mlles, Mmes et Mrs les Professeur d'arts plastiques

**Inspection
générale
de l'Éducation
nationale**

**Groupe
Enseignements et
éducation artistiques**

CV/CD/
n°

Christian Vieaux
Inspecteur général
Arts plastiques

Téléphone
01 55 55 59 49

Fax
01 55 55 59 47

Mél.
christian.vieaux
@education.gouv.fr

110 rue Grenelle
75357 Paris 07 SP

Chères et chers collègues,

Jean-Yves Moirin, Inspecteur général de l'Éducation nationale en arts plastiques, est désormais en retraite. Nommé depuis le 6 décembre dernier, je lui succède pour piloter nationalement notre discipline. Je tenais par ce courrier à saluer son action en m'adressant à vous.

Tout au long de son mandat à l'Inspection générale de l'Éducation nationale, Jean-Yves Moirin a porté ses efforts au service de valeurs essentielles, dont je ne rappellerai ici que les plus emblématiques pour nous tous : un enseignement des arts plastiques tourné vers tous les élèves, une discipline travaillant à partir de ses enracinements spécifiques et fondamentaux dans la pratique, une mise en perspective de son inscription dans les objectifs communs de l'enseignement général scolaire et une attention constante à la rendre disponible aux évolutions artistiques, culturelles, éducatives...

Chacun pourra prendre la mesure, à l'aune de ses propres expériences professionnelles, de ce que les circonstances, les commandes éducatives de diverses natures, l'assimilation de nouveaux objectifs ou de nouveaux enseignements, peuvent ne laisser parfois que d'étroites marges de manœuvre pour soutenir et développer une discipline, dans tous les lieux où elle exprime ses buts. Jean-Yves Moirin s'est beaucoup investi. Il ne s'est jamais départi de ses convictions. Il a su être à l'écoute de nombre de courants de pensée pour peser toutes les décisions à prendre. En notre nom, je l'en remercie. Plus personnellement, devant vous, je lui réaffirme combien il m'est agréable de prendre sur de telles bases la suite et de poursuivre le chemin avec vous tous.

Progressivement dans les mois, les semestres et les années qui viendront, il me sera donné la possibilité de rencontrer un grand nombre d'entre vous. À la demande des Inspecteurs d'académie-Inspecteurs pédagogiques régionaux d'arts plastiques, des instances de la formation initiale et continue, des universités, des réseaux des établissements culturels et artistiques, je viendrai en académies à l'occasion de stages, d'animations ou d'événements divers qui font la vie pédagogique et culturelle de notre discipline. Au-delà, dans la continuité du temps long de l'éducation, avec les corps d'inspection, nous nous efforcerons de consolider les liens avec l'ensemble des professeurs d'arts plastiques. Ceci, d'une manière à la fois institutionnelle et plus directe au moyen du site national des arts plastiques sur Eduscol, mais également en nous appuyant sur les réseaux de formateurs et de professeurs ressources.



La période qui s'ouvre devant nous sera probablement riche des changements entraînés par la Loi de refondation de l'École.

Dans ce cadre, en matière d'éducation artistique, il nous faudra donner voix au développement de l'intelligence sensible et la faire vivre très qualitativement, et en tout premier lieu dans l'enseignement lui-même. Si tous les élèves qui nous sont confiés y ont droit, il faut cependant toujours en soutenir la pleine possibilité dans l'école française, malgré la diversité des chemins qu'elle permet de trouver pour faire pratiquer et découvrir, éprouver et apprendre. Elle fonde des conceptions évoluées de l'apprentissage. Elle aborde les élèves dans l'encouragement et la rationalisation de leurs capacités d'invention.

La longue histoire de notre discipline nous indique aussi une direction soutenue sur plusieurs décennies, non sans débats ou bouleversements de repères et de représentations, internes et externes : celle de l'ouverture sur la pluralité des créations artistiques. Elle ancre dans l'École l'une des qualités de notre enseignement, que nous devons cultiver. Elle tourne le regard des élèves vers la singularité des pratiques, des objets et des univers artistiques, les leurs et ceux des artistes. C'est un creuset pour apprendre à partager une culture plastique et artistique nourrie d'altérité, de prise en charge du différent et d'apprentissage des exigences qui permettent de se situer.

Aujourd'hui, à une époque où nombre d'obligations nouvelles sont à soutenir dans le temps non extensible de l'enseignement, il nous faut être attentifs à ne pas rompre des équilibres essentiels : entre pratique et culture artistiques, entre expérimentation et connaissances de nature académique, entre un agir poétique sur ou avec certaines manifestations de la réalité physique et approches conceptuelles ou abstraites des savoirs.

Dans tout cela, il ne s'agit pas tant de l'enjeu d'une discipline, pour elle-même, il en va de la capacité à s'adresser à tous les élèves dans un enseignement artistique et, ce faisant, de leur apporter les bénéfices de cette éducation dans leur future vie de citoyens.

Je vous remercie, dans tous les lieux de votre exercice professionnel, de faire preuve à la fois d'écoute et de conviction, de capacités à vous penser dans la globalité de l'action éducative et dans les liens avec tous vos pairs, d'ouverture d'esprit et de distance réflexive pour rendre opérants les objectifs visés pour les élèves, d'innovation et de maîtrise de solides outils didactiques et pédagogiques pour faire croître les compétences artistiques des élèves.

Je compte ainsi sur chacune et chacun de vous pour soutenir et structurer la vitalité de notre discipline, pour lui permettre de progresser et lorsqu'il sera temps de poser les jalons de ses évolutions futures.

Cordialement,
L'inspecteur général

Christian Vieaux